

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LA CONSTITUTION DU
REPERTOIRE DES FOURNISSEURS, DES PRESTATAIRES ET DES
ENTREPRENEURS DE LA SIRAT PAR PROCEDURE DE SEUIL DE DISPENSE
POUR LE COMPTE DU SEMESTRE 2, GESTION 2024**

1217
AMI N° -024/SIRAT/DG/DAF/CF/CSRHMG/RMG

Dans le cadre de la satisfaction de ses besoins de travaux, de fournitures, de services non consultants et de prestations intellectuelles au titre du deuxième semestre de l'année 2024 par la procédure de seuil de dispense, la SIRAT a l'intention de constituer sa liste des candidats potentiels. Les procédures de seuil de dispense concernent les marchés dont le montant total hors taxes est inférieur à quatre millions (4 000 000) francs CFA.

La SIRAT se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne saurait garantir l'inscription automatique dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de services de la SIRAT. L'inclusion de soumissionnaires dans le répertoire ne signifie pas qu'ils seront consultés dans toutes les sollicitations émises.

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir un dossier constitué des pièces ci-après :

➤ **Pour les personnes morales :**

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant trois domaines d'activités en lien avec les activités figurant dans le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier du candidat ou attestés par des preuves des expériences similaires réalisées ;
- L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (06) mois à la date de dépôt des plis et délivrée par le tribunal de première instance ;
- L'attestation des impôts en original en cours de validité à la date de dépôt des plis ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original en cours de validité à la date de dépôt des plis ;
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant définissant la forme juridique de l'entreprise ;
- Les preuves des expériences (copies des attestations de services faits, attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception et en lien avec les domaines choisis, copie des contrats exécutés ou en cours...) réalisées par le prestataire ou celles réalisées par leur personnel pour les nouvelles entreprises ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics en république du Bénin délivrée par l'ARMP ;
- L'original ou la photocopie du relevé d'identité bancaire ;

➤ **Pour les personnes physiques**

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant au plus trois (03) domaines de compétence ;
- Le curriculum vitae du consultant ;
- Les preuves des qualifications et expériences en lien avec les domaines choisis ;
- L'identifiant fiscal unique (IFU).

**LES DOMAINES DES BESOINS DE LA SIRAT DANS LE CADRE DE PROCEDURE DE SEUIL
DISPENSE**

1. Assurance ;
2. Achat de consommables informatiques ;
3. Achat de fourniture et de consommables de bureau ;
4. Achat de produits d'entretien ;
5. Entretien et nettoyage des bureaux, des espaces verts, traitement phytosanitaire, démoustication et dératisation des bâtiments ;
6. Confection et installation de stores d'intérieurs ;
7. Aménagement d'intérieur ;
8. Entretien de matériel végétal et jardinage ;
9. Gardiennage et surveillance des installations ;
10. Achat et installation de matériels techniques électriques, électroniques et électrotechniques ;
11. Achat des diverses pièces de rechange électromécaniques (pièces de rechange pour ponts bascules, afficheur de poids, indicateurs, divers câbles, pèse-essieux) ;
12. Diverses réparations et maintenance (menuiserie, serrurerie, plomberie, maçonnerie, électricité peinture y compris achat de petits matériels...) ;
13. Achat et maintenance des équipements de froid ;
14. Entretien et maintenance des véhicules (garages) ;
15. Ingénierie informatique et développement d'application ;
16. Fourniture, installation, entretien, réparation et maintenance des équipements informatiques, et diverses prestations informatiques ;
17. Fournisseur d'accès internet ;
18. Impression de supports de communication et pose (Affiches, flyers, dépliants, badges, plaquettes de présentation, cartons d'invitation, programmes, signalétiques, branding véhicules) ;
19. Réalisation de goodies (Mug, stylos, bloc-notes, porte-clés, casquettes, t-shirts, tote-bag etc...) ;
20. Photographe (captation photos) ;
21. Agence de production audiovisuelle (captation vidéo, réalisation de publi-reportage et de film d'entreprise etc...) ;
22. Agence événementielle ;
23. Agence média (location panneaux routiers, TV, Radio, Presse écrite, presse en ligne etc...) ;
24. Achat et transport de produits pétroliers ;



25. Transport de marchandises de biens et location de véhicule, de motos pour transport de personnes ;
26. Transport de plis ;
27. Travaux de génie-civil, bâtiment et travaux publics ;
28. Architecture ;
29. Diverses études ou autres services de consultants ;
30. Assistance financière et comptable ;
31. Conseil juridique et fiscal ;
32. Recrutement du personnel, formation et conseils ;
33. Hôtel, Restauration, service traiteur ;
34. Fournisseurs de matériels et consommables médicaux ;
35. Prestation de transit ;
36. Etc.

Un soumissionnaire peut postuler pour plusieurs domaines d'activités mais ne peut pas être retenu pour plus de trois (03) domaines d'activités. En cas de candidature multiple, le soumissionnaire a la possibilité de préciser ses domaines d'activités par ordre de priorité.

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activités après étude de dossiers. Seuls les prestataires figurant sur ladite liste seront consultés pour d'éventuelles commandes au cours de l'année 2024.

NB : la demande d'agrément par candidat ne peut dépasser trois (03) des domaines ci-dessus cités.

MODALITES DE SOUMISSION

Les opérateurs économiques régulièrement installés au Bénin sont invités à manifester leur intérêt à figurer dans ce répertoire de prestataires en envoyant un dossier de candidature sous pli fermé dans une enveloppe unique portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution du répertoire des fournisseurs, des prestataires de services et des entrepreneurs de la SIRAT, par procédure de seuil de dispense pour le compte du semestre 2, gestion 2024** » à l'adresse suivante : Moyens Généraux de la SIRAT sis au 2ème étage de Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage (Bâtiment A de la SIRAT), Cotonou – Bénin, Tél 00229 21 60 45 45, au plus tard le

05 AVR 2024

à 15H (GMT+1)

Cotonou, le

20 MARS 2024


I. Ranti AKINDES
Directeur Général